

PROPERTY OF
DAW/DPCSD
DATA BANK/RESOURCE CE

LE COPY
REMOVE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

REMOUNDEK
FIVIMES

(BEIJING 199

AVRIL 1999

SOMMAIRE

2

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

4

INTRODUCTION

5

PREMIERE PARTIE

6

Vue d'ensemble de l'Action en faveur de l'égalité entre les sexes et de la Promotion de la Femme

DEUXIEME PARTIE

10

A- MESURES FINANCIERES

B- MESURES INSTITUTIONNELLES

1- Structures Publiques

a) Le Ministère de la Condition Féminine

b) Le Ministère de la Santé

d) Le Ministère des Investissements Publics et de

e) Le Ministère de l'Éducation Nationale

f) Le Ministère de l'Environnement et des Forêts

g) Le Ministère des Mines de l'Eau et de l'Energie

h) Ministère des Affaires Sociales

2- Organismes Privés de Promotion

a) Branches féminines des partis

b) Les ONGs et les Associations

de la Femme

14

14

c) Les Coopératives.	15
----------------------	----

3-Mécanismes et Instruments de suivi des Conférences Internationales	15
---	-----------

TROISIEME PARTIE	16
-------------------------	-----------

Actions entreprises dans les Domaines Critiques du programme d'Action de BEIJING.

- Femmes et Pauvreté	18
- Femmes et Economie	18
- Education et Formation	20
- Promotion et Protection de la Petite-Fille	20
- Les Femmes et la Santé	22
- Amélioration du Statut Juridique de la Femme	26
- Lutte Contre les Violences Faites aux Femmes	28
- Les Femmes, le Pouvoir de Décision	30
- Les Mécanismes Institutionnels de Promotion de la Femme	32
- Les Femmes et les MEDIAS	33
- Femmes et Environnement	34
CONCLUSION	36

LISTE DES ABREVIATIONS

ACAFL	Association Camerounaise des Femmes Juristes
ACAFIA	Association Camerounaise des Femmes Ingénieurs en Agriculture
ALIVE	Association de l'Initiative Contre les Violences Faites aux Femmes
Toutes les Formes de Violence contre la Femme	CEDAW : Convention sur l'Élimination de la Discrimination à l'Égard des Femmes
Centre pour le Développement Rural	CED : Centre pour l'Environnement
Centres d'Initiative Communautaire	CFA : Communauté Financière Agricole
Crédit	COOP/GIC : Sociétés Coopératives
	COOPEC : Coopérative d'Épargne
	EVA : Éducation à la Vie et à l'Environnement
une Action Rationalisée des Femmes sur l'Environnement	FOCARFE : Fondation Camerounaise pour l'Environnement
	FIMAC : Fonds d'Investissements des Micro-Réalisations Agricoles Communautaires
	FNE : Fonds National de l'Emploi
	IEC : Information Education Communication
	GIC : Groupements d'Initiative Communautaire
	PIE : Groupements d'Intérêt Économique
MCF	Mutilations Génitales Féminines
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINCOF	Ministère de la Condition Féminine
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
camerounaises	MPPF-CAM : Micro-Projet Productif en Faveur des Femmes
	PNGL : Plan National de Gestion de l'Environnement
ement	PNUC : Programme des Nations unies pour le Développement
	PNVA : Programme National de Vulgarisation Agricole
	UNIFEM : Programme des Nations unies pour les Femmes

INTRODUCTION

La quatrième Conférence Mondiale sur les femmes tenue à Beijing en septembre 1995 a eu pour mérite d'évaluer les stratégies prospectives de Nairobi et de mettre sur pied une plate forme d'action dont l'objectif principal est de promouvoir le développement durable de la femme.

Le Programme d'Action Mondial de Beijing a retenu douze domaines critiques pour les dix prochaines années. Chaque Etat devait formuler des politiques et plans d'actions s'y référant en tenant compte des spécificités et besoins propres à sa région. C'est dans cette optique que le Gouvernement

Camérounais a élaboré puis validé en avril 1997 une

la Déclaration de Politique est l'énoncé des orientations et objectifs que l'Etat se fixe de poursuivre

jusqu'en l'an 2002. Les douze domaines critiques du programme d'action de

Beijing ont été repris dans les sept axes suivants

- 1- L'amélioration des conditions de vie de la femme
- 2- L'amélioration du statut juridique de la femme
- 3- La valorisation des ressources

à la prise de décisions

La lutte contre les violences faites aux femmes

l'amélioration du cadre institutionnel

Les objectifs globaux que se fixe le Gouvernement Camérounais dans le

la réduction des disparités entre les sexes

le renforcement de capacités institutionnelles

le renforcement des capacités individuelles des femmes

l'intégration des questions des femmes à l'intérieur

du développement avec la participation de tous les parties

Le présent rapport a été élaboré conformément

directives de la Nations Unies

adressées aux Etats sous la forme d'un questionnaire

les sexes et de

1 - Vue d'ensemble de l'action en faveur de l'égalité

la promotion de la femme

2 - Mesures financières et institutionnelles

3 - Actions entreprises dans les domaines critiques

de Beijing.

PREMIERE PARTIE

VUE D'ENSEMBLE DE L'ACTION EN FAVEUR DE

L'EGALITE ENTRE LES SEXES ET DE LA

PROMOTION DE LA FEMME

... dans le cadre de la mise en œuvre du
pas encore adoptés de manière formelle

... Développement" élaboré par le
Plan d'Action Mondial de Beijing
par les instances appropriées.

... é civile en charge des questions de
participé à l'élaboration des documents
... du développement et les rôles
... ont pas attendu l'adoption de ces documents pour commencer
... certaines des actions qui y sont inscrites.

... Les services publics et
... promotion de la femme ont été
... sus-cités. C'est notamment les

Les actions les plus significatives menées sont :

Dans le domaine de l'amélioration des conditions de vie de la femme :

- La prise en compte de la femme en tant que cible particulière et même
prioritaire dans la déclaration de stratégie de lutte contre la pauvreté 1998/99 -
2000/01 ;

... l'intégration des questions Genre dans les différents programmes et
politiques sectoriels : Éducation, Emploi, Santé, Agriculture, Environnement et
Forêt, Gouvernance, Promotion des petites et moyennes entreprises etc.

Dans le domaine de l'amélioration du statut juridique de la femme :

- La prise en compte du principe d'égalité entre les sexes dans la
constitution de la république
le ce même principe dans les autres textes (lois et ... - La prise en

Dans le domaine de la protection et de la promotion de la petite fille :

la création de centres de soins pour les jeunes filles dans les zones rurales, les zones de conflit armé et les zones de déplacement forcé, les zones de réfugiés, les zones de personnes déplacées, les zones de personnes âgées, les zones de personnes handicapées et les zones de personnes souffrant de maladies mentales et de personnes souffrant de handicaps physiques et mentaux.

La suppression de certaines mesures discriminatoires et l'âge du mariage.

La promotion de la santé sexuelle et reproductrice.

La promotion de la santé sexuelle et reproductrice.

La promotion de la santé sexuelle et reproductrice.

La promotion de la santé sexuelle et reproductrice.

La promotion de la santé sexuelle et reproductrice.

L'adoption d'une déclaration sur la nouvelle politique de l'éducation (1996) pour l'élimination des filles.

L'adoption d'une nouvelle loi d'orientation scolaire de l'Education au primaire.

L'adoption d'une nouvelle loi d'orientation scolaire de l'Education au primaire.

L'adoption d'une nouvelle loi d'orientation scolaire de l'Education au primaire.

L'adoption d'une nouvelle loi d'orientation scolaire de l'Education au primaire.

L'adoption d'une nouvelle loi d'orientation scolaire de l'Education au primaire.

L'adoption d'une nouvelle loi d'orientation scolaire de l'Education au primaire.

L'adoption d'une nouvelle loi d'orientation scolaire de l'Education au primaire.

L'adoption d'une nouvelle loi d'orientation scolaire de l'Education au primaire.

L'adoption d'une nouvelle loi d'orientation scolaire de l'Education au primaire.

L'adoption d'une nouvelle loi d'orientation scolaire de l'Education au primaire.

L'adoption d'une nouvelle loi d'orientation scolaire de l'Education au primaire.

L'adoption d'une nouvelle loi d'orientation scolaire de l'Education au primaire.

L'adoption d'une nouvelle loi d'orientation scolaire de l'Education au primaire.

L'adoption d'une nouvelle loi d'orientation scolaire de l'Education au primaire.

L'adoption d'une nouvelle loi d'orientation scolaire de l'Education au primaire.

L'adoption d'une nouvelle loi d'orientation scolaire de l'Education au primaire.

L'adoption d'une nouvelle loi d'orientation scolaire de l'Education au primaire.

L'adoption d'une nouvelle loi d'orientation scolaire de l'Education au primaire.

- La création d'un Ministère de la Condition Féminine chargé de la coordination de la mise en œuvre du plan d'action multisectoriel "Femme et Développement".

- La création d'un observatoire de la femme chargé de suivre l'évolution de

la condition de la femme. Le texte fixant les attributions et le rôle de cet organe est en cours d'élaboration.

la condition de la femme, l'organisation et le fonctionnement de cet organe est en cours d'élaboration.

l'absence d'amélioration de la situation de la femme, les résultats obtenus ne sont pas satisfaisants car la femme reste marginalisée.

Si l'on constate que les résultats obtenus ne sont pas satisfaisants, il faut chercher les raisons de cet état de fait.

En outre, sur le plan macro-économique, la crise et les ajustements structurels par leurs effets néfastes (salaires, arrêt des recrutements etc) ont freiné les progrès de la femme, notamment :

D'une manière générale, la crise économique et les ajustements structurels (compressions, réductions de dépenses) ont freiné les actions entreprises en faveur de la femme.

l'absence de progrès chez la femme ;

- la pauvreté
- la baisse du revenu des femmes et des charges familiales
- le coût élevé de la vie pour la femme ;
- la baisse de la valeur de la femme (rapport homme/femme) ;
- la déperdition des compétences au mauvais usage ;
- l'augmentation du chômage ;
- la multifonctionnalité de la femme.

l'absence de progrès chez la femme ; l'achat des produits de rente favorisant l'abandon des enfants par la femme (20 % de ménages ont à leur tête une fille abandonnée (selon le rapport du PNUD en 1995)) ;

l'absence de progrès chez la femme ; les facteurs qui favorisent la baisse de la productivité chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ; l'absence de progrès chez la femme ;

DEUXIEME PARTIE

D

PROFESSEUR

PROFESSEUR

PROFESSEUR

INST

pour la promotion de la femme, il reste encore beaucoup à faire d

Pour opérationnaliser ces actions de promotion de la femme financières et institutionnelles sont entreprises par le Gouvernem

ANCIERES A MESU

Cameroun affirme que : "Tous les hommes sont égaux La Constit
 et s'efforce d'assurer à tous les citoyens les conditions des droits et deve
 nécessaires à leur développement".

Ce principe d'égalité s'applique à tous les secteurs notamment dans le domaine de l'élaboration du budget de l'Etat.

En effet, le budget de l'Etat du Cameroun est globalisant et ne dégage que :

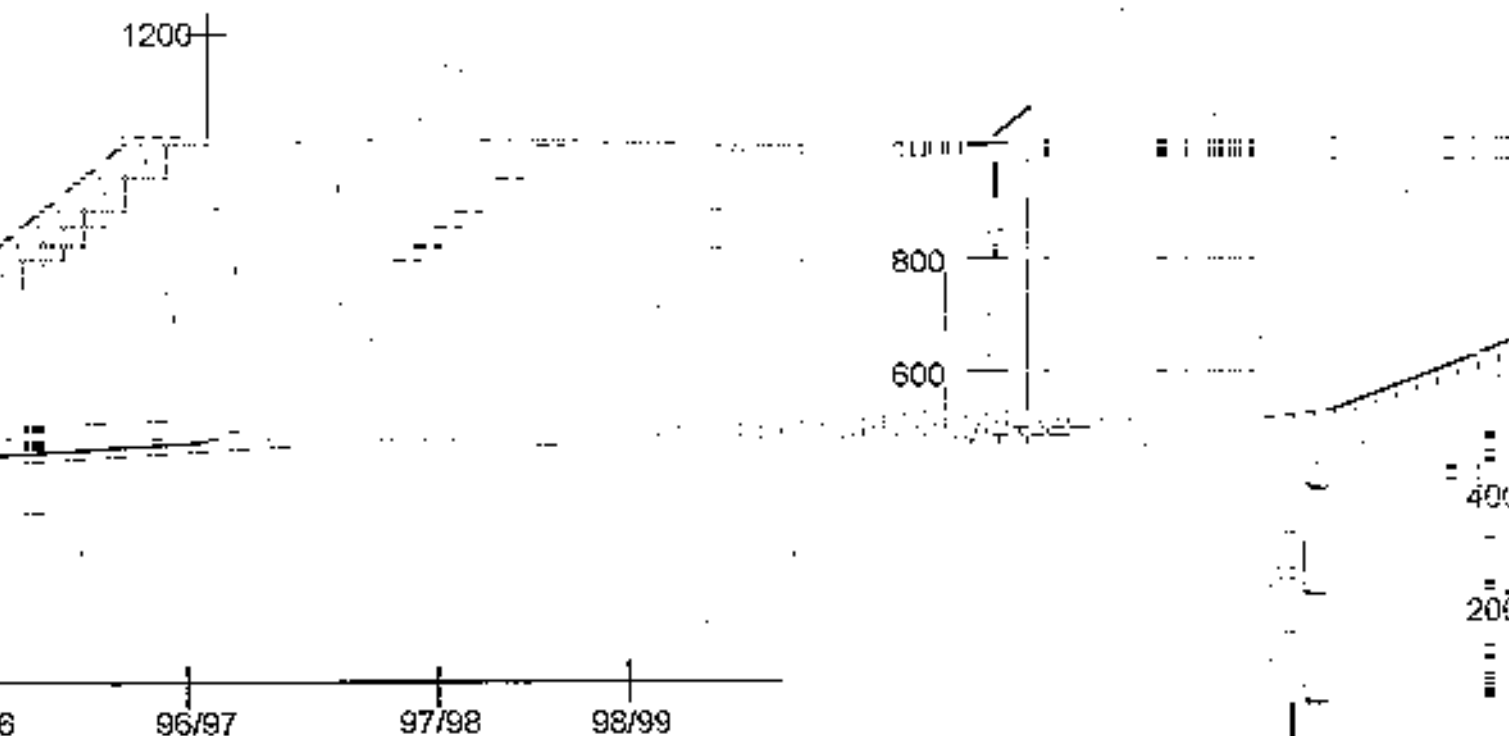
dans des titres vas à pan affectés spécialement à la promotion
 C'est ainsi que les départements ministériels à caractère technique
 MINAGRI bien qu'étant dotés des services préoccupés par la promotion
 femme ne font pas ressortir forcément la part du budget affectée aux

La seule structure qui dispose de rubriques relatives programmes spécifiques aux femmes est le Ministère en charg

Le tableau et le graphique ci-dessous représentent les dotations budgétaires octroyées dans le cadre des Budgets d'Investissement (BI) et de fonctionnement (BF) à ce Département Ministériel au cours des dernières années pour être utilisées à des actions de promotion féminine.

Exercice	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99
MINISTERE	47.656.400	55.700.000	645.100.000	1.044.000.000

unité monétaire : Francs CFA



analyse, l'enveloppe de l'exercice budgétaire 98/99 présente en valeur un chiffre de 1 044.000.000 FCFA de dotation affectée à la femme. Ce chiffre, qui représente 0,084 % de l'ensemble du budget de l'Etat, est en nette progression de l'ordre de 233 % entre les exercices budgétaires 1995/96 et 1998/99.

La promotion de la femme est multisectorielle. La responsabilité de sa mise en œuvre appartient à l'ensemble des départements ministériels. Le Gouvernement doit s'assurer que les besoins spécifiques de la femme dans le domaine de promotion de son rôle sont pris en compte dans l'élaboration de son budget.

MESURES INSTITUTIONNELLES

Il s'agit de définir les structures et mécanismes mis en œuvre dans le cadre du programme d'action.

1 - Structures publiques

a) - Le Ministère de la Coopération
Le MINCOOP, créé par l'organisation du gouvernement et chargé de la coordination du Plan d'Action

B - MESURES INSTITUTIONNELLES

Il s'agit tout d'abord de préciser le rôle de chaque département ministériel dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action.

1 - Structures publiques

a) - Le Ministère de la Coopération
Le MINCOOP, créé par l'organisation du gouvernement et chargé de la coordination du Plan d'Action

l'article 5 alinéa dudit décret, le Ministère de la Condition Féminine est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre des mesures relatives à la femme camerounaise dans la société, à la disposition de la femme et à l'accroissement des garanties d'égalité à l'égard de la femme et à l'accroissement des garanties d'égalité dans les domaines politique, économique, social et culturel.

• Les structures techniques du MINCOF sont :

- La Direction de la Promotion des Droits de la Femme ;

- La Direction de la Direction des Services Sociaux et de la Femme ;

- La Division des Etudes de la Planification et de la Coopération ;

- La Cellule Juridique ;

- Les Services Extérieurs ;

- Les unités techniques ;

- Centres de Technologie ;

b/ - Le Ministère de la Santé Publique

Le Ministère de la Santé Publique a en son sein des structures techniques chargées de la promotion et de la protection de la santé maternelle et de la planification familiale. Ce sont la Direction de la Santé Communautaire et la Sous-Direction de la Santé Familiale.

c/ - Le Ministère de l'Agriculture

Le Ministère de l'Agriculture a en son sein des structures techniques chargées de la promotion de la femme. Ce Ministère a en son sein la Direction de l'Enquête Agricole créée en 1996 et la Direction du Genre Rural qui comprend un service des activités féminines.

d/ - Le Ministère des Investissements Publics et de l'Aménagement du Territoire

Ce Ministère a en son sein la Direction du Développement et la Direction des Investissements qui coordonnent tous les programmes de développement et s'occupent de l'aspect genre.

e/ - Le Ministère de l'Education Nationale

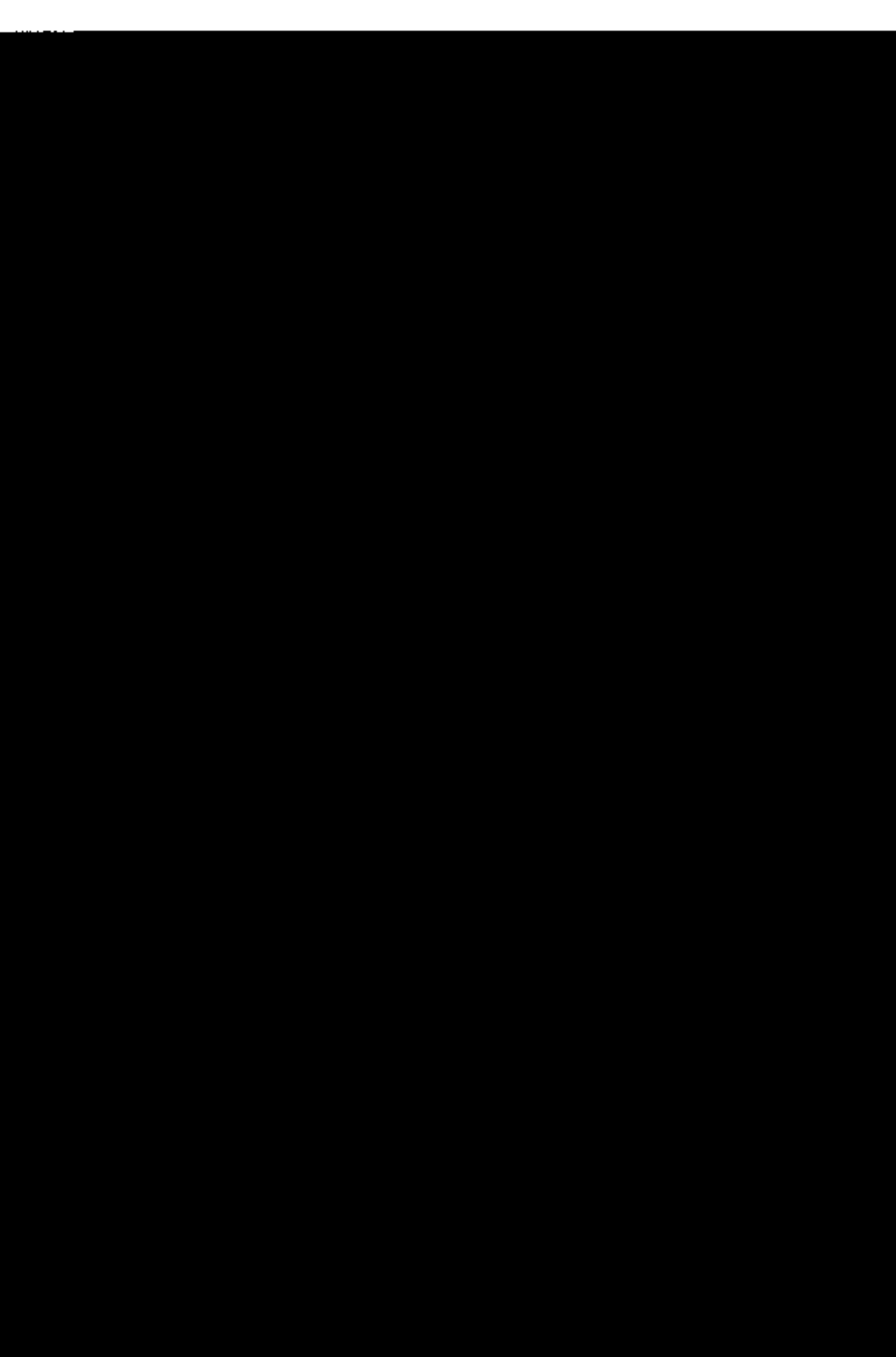
f/ - Le Ministère de l'Environnement et des Forêts

g/ - Le Ministère des Mines, de l'Eau et de l'Energie

Il intègre la composante femme dans ses programmes d'approvisionnement, de gestion de l'eau et d'assainissement.

h/- Le Ministère des Affaires Sociales

Ce Ministère a en son sein la Direction du bien-être, de la famille et de l'enfant chargée de la conception, de la planification, du suivi et de l'évaluation



TROISIEME PART

CTIONS ENTREPRISES DANS LES

NOUVEAUX

PROGRAMME D'AC

ammes et
s atteindre,
les actions

Le tableau qui suit, présente les différents politiques
projets élaborés, les objectifs fixés, les stratégies développées,
les résultats obtenus et les difficultés rencontrées dans la réalisation
des entreprises.

es à une

Cependant ce tableau comprend un certain nombre de

Domaines critiques

EMMES ET AUVRETE

EMV S.L. ÉCONOMIE

F - II -
P - II -
E - II -
E - II -

Extrait de la liste des domaines critiques
L'analyse des domaines critiques de l'entreprise a été effectuée en 2007.
L'ensemble des domaines critiques de l'entreprise est répertorié dans le tableau ci-dessous.

Ben : ...
Inc : ...
qu. : ...

Port : ...
Coll : ...
Dir : ...
Port : ...
Mt : ...

Ft : ...
au : ...
Pt : ...

del : ...
ré : ...

Ft : ...
Ft : ...

En : ...
Of : ...

R : ...
po : ...

fé : ...
fé : ...

fé : ...
fé : ...

fé : ...
fé : ...

fé : ...
fé : ...

fé : ...
fé : ...

fé : ...
fé : ...

fé : ...
fé : ...

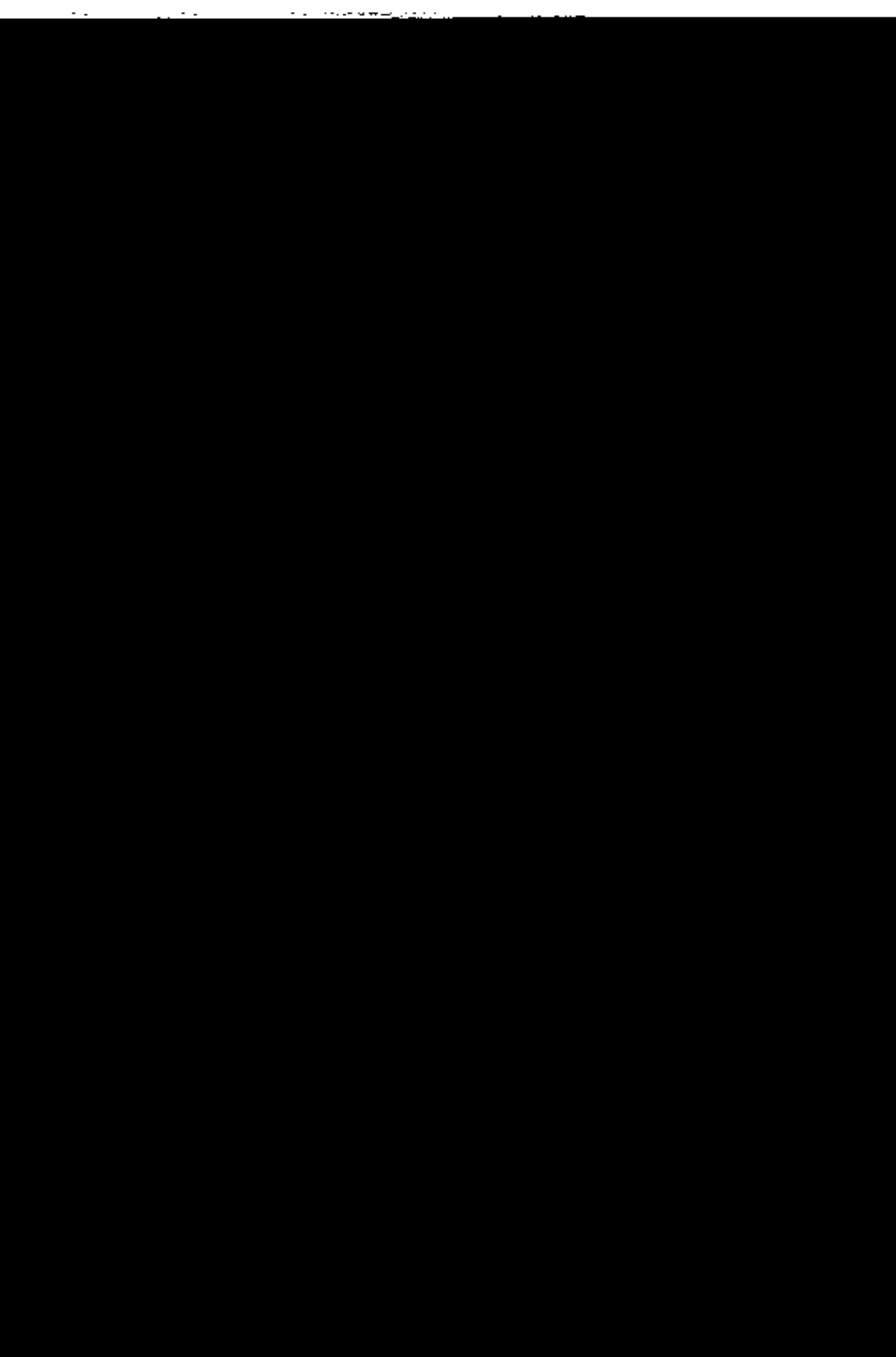
fé : ...
fé : ...

fé : ...
fé : ...

fé : ...
fé : ...

fé : ...
fé : ...

fé : ...
fé : ...



Éducation des enfants et des adolescents
Le rôle de l'école dans la formation de la personnalité
L'importance de l'éducation parentale
Les défis de l'éducation moderne
L'impact de la technologie sur l'apprentissage
Le rôle de l'enseignant en tant que guide et facilitateur

La formation des enseignants
Les méthodes d'enseignement innovantes
L'évaluation des apprentissages
Le rôle de la famille dans l'éducation
Les défis de l'éducation des filles
L'importance de l'éducation civique

La formation des adultes
L'éducation des personnes handicapées
L'éducation des populations vulnérables
Le rôle de l'école dans la lutte contre la pauvreté
L'importance de l'éducation pour le développement durable

LE SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE
FORMA
REMERCIEMENTS
PROANO
PROTEC
LA PETIT

Éducation des enfants et des adolescents
Le rôle de l'école dans la formation de la personnalité
L'importance de l'éducation parentale
Les défis de l'éducation moderne
L'impact de la technologie sur l'apprentissage
Le rôle de l'enseignant en tant que guide et facilitateur

La formation des enseignants
Les méthodes d'enseignement innovantes
L'évaluation des apprentissages
Le rôle de la famille dans l'éducation
Les défis de l'éducation des filles
L'importance de l'éducation civique

La formation des adultes
L'éducation des personnes handicapées
L'éducation des populations vulnérables
Le rôle de l'école dans la lutte contre la pauvreté
L'importance de l'éducation pour le développement durable

Éducation des enfants et des adolescents
Le rôle de l'école dans la formation de la personnalité
L'importance de l'éducation parentale
Les défis de l'éducation moderne
L'impact de la technologie sur l'apprentissage
Le rôle de l'enseignant en tant que guide et facilitateur

La formation des enseignants
Les méthodes d'enseignement innovantes
L'évaluation des apprentissages
Le rôle de la famille dans l'éducation
Les défis de l'éducation des filles
L'importance de l'éducation civique

La formation des adultes
L'éducation des personnes handicapées
L'éducation des populations vulnérables
Le rôle de l'école dans la lutte contre la pauvreté
L'importance de l'éducation pour le développement durable

Éducation des enfants et des adolescents
Le rôle de l'école dans la formation de la personnalité
L'importance de l'éducation parentale
Les défis de l'éducation moderne
L'impact de la technologie sur l'apprentissage
Le rôle de l'enseignant en tant que guide et facilitateur

La formation des enseignants
Les méthodes d'enseignement innovantes
L'évaluation des apprentissages
Le rôle de la famille dans l'éducation
Les défis de l'éducation des filles
L'importance de l'éducation civique

La formation des adultes
L'éducation des personnes handicapées
L'éducation des populations vulnérables
Le rôle de l'école dans la lutte contre la pauvreté
L'importance de l'éducation pour le développement durable

Éducation des enfants et des adolescents
Le rôle de l'école dans la formation de la personnalité
L'importance de l'éducation parentale
Les défis de l'éducation moderne
L'impact de la technologie sur l'apprentissage
Le rôle de l'enseignant en tant que guide et facilitateur

La formation des enseignants
Les méthodes d'enseignement innovantes
L'évaluation des apprentissages
Le rôle de la famille dans l'éducation
Les défis de l'éducation des filles
L'importance de l'éducation civique

La formation des adultes
L'éducation des personnes handicapées
L'éducation des populations vulnérables
Le rôle de l'école dans la lutte contre la pauvreté
L'importance de l'éducation pour le développement durable

Éducation des enfants et des adolescents
Le rôle de l'école dans la formation de la personnalité
L'importance de l'éducation parentale
Les défis de l'éducation moderne
L'impact de la technologie sur l'apprentissage
Le rôle de l'enseignant en tant que guide et facilitateur

La formation des enseignants
Les méthodes d'enseignement innovantes
L'évaluation des apprentissages
Le rôle de la famille dans l'éducation
Les défis de l'éducation des filles
L'importance de l'éducation civique

La formation des adultes
L'éducation des personnes handicapées
L'éducation des populations vulnérables
Le rôle de l'école dans la lutte contre la pauvreté
L'importance de l'éducation pour le développement durable

... d'après les données de la Commission européenne, les dépenses de santé en France ont augmenté de 10,5% en 2007, passant de 10,1% du PIB en 2006 à 11,2% en 2007. Cette augmentation est due à la hausse des dépenses de soins de santé, qui ont augmenté de 11,5% en 2007, et à la baisse des dépenses de santé publique, qui ont diminué de 1,5% en 2007.

Le tableau ci-dessous présente les dépenses de santé en France en 2007, en milliards d'euros et en pourcentage du PIB.

Catégorie	2007 (Mds €)	2007 (% PIB)
Total	112,0	11,2%
Soins de santé	100,0	10,0%
Santé publique	12,0	1,2%

Les dépenses de santé en France en 2007 ont été financées par les contributions sociales (65,0%), les impôts (25,0%) et les dépenses de santé publique (12,0%).

Le tableau ci-dessous présente les contributions sociales en France en 2007, en milliards d'euros et en pourcentage du PIB.

Catégorie	2007 (Mds €)	2007 (% PIB)
Total	65,0	6,5%
Contributions sociales	65,0	6,5%

Les contributions sociales en France en 2007 ont été financées par les contributions sociales (65,0%) et les impôts (0,0%).

Le tableau ci-dessous présente les impôts en France en 2007, en milliards d'euros et en pourcentage du PIB.

Catégorie	2007 (Mds €)	2007 (% PIB)
Total	25,0	2,5%
Impôts	25,0	2,5%

Les impôts en France en 2007 ont été financés par les contributions sociales (0,0%) et les impôts (25,0%).

Le tableau ci-dessous présente les dépenses de santé publique en France en 2007, en milliards d'euros et en pourcentage du PIB.

Catégorie	2007 (Mds €)	2007 (% PIB)
Total	12,0	1,2%
Soins de santé	12,0	1,2%
Santé publique	12,0	1,2%

Les dépenses de santé publique en France en 2007 ont été financées par les contributions sociales (0,0%), les impôts (0,0%) et les dépenses de santé publique (12,0%).

Le tableau ci-dessous présente les dépenses de soins de santé en France en 2007, en milliards d'euros et en pourcentage du PIB.

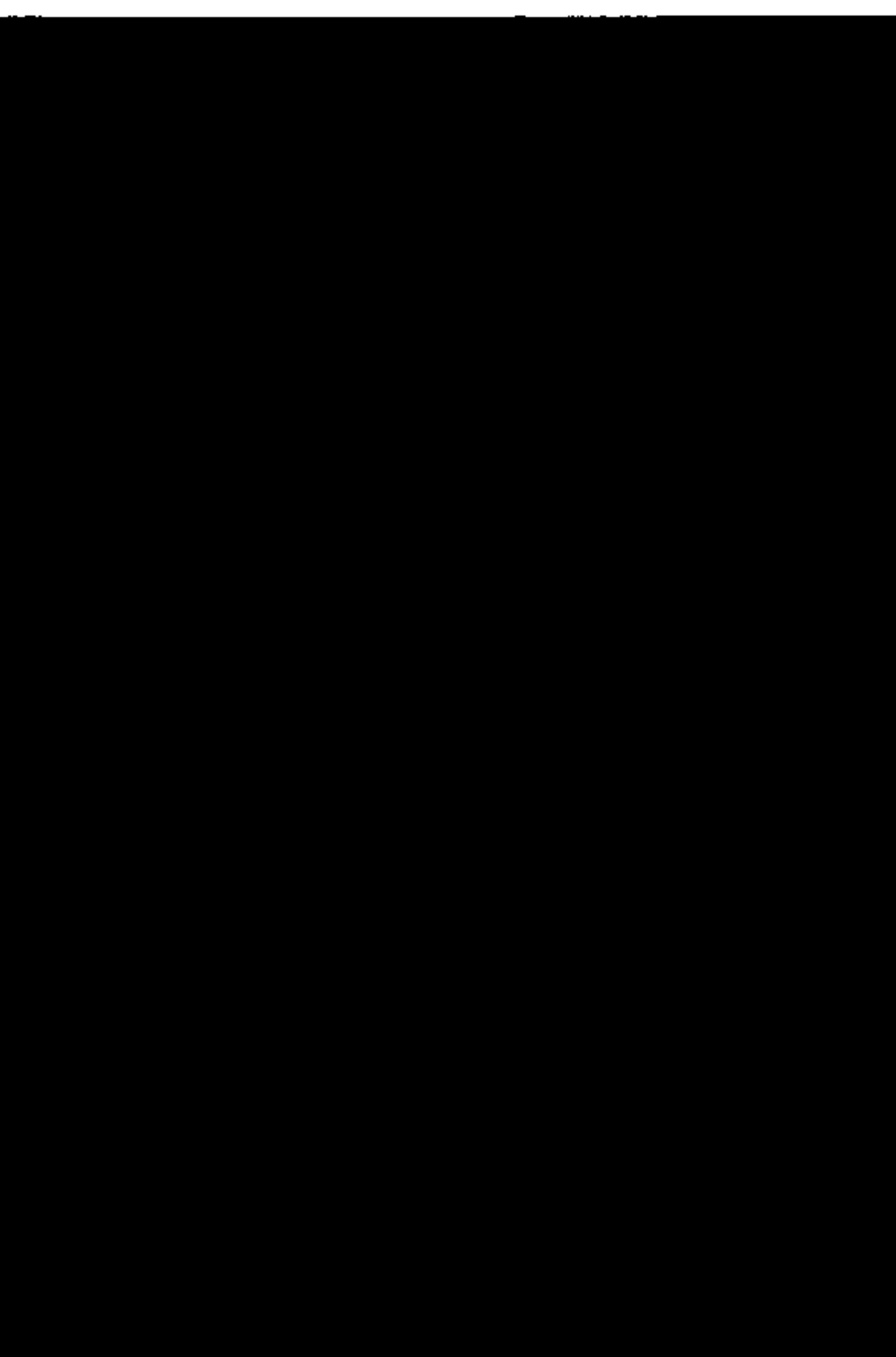
Catégorie	2007 (Mds €)	2007 (% PIB)
Total	100,0	10,0%
Soins de santé	100,0	10,0%

Les dépenses de soins de santé en France en 2007 ont été financées par les contributions sociales (65,0%), les impôts (25,0%) et les dépenses de santé publique (10,0%).

Le tableau ci-dessous présente les dépenses de soins de santé en France en 2007, en milliards d'euros et en pourcentage du PIB.

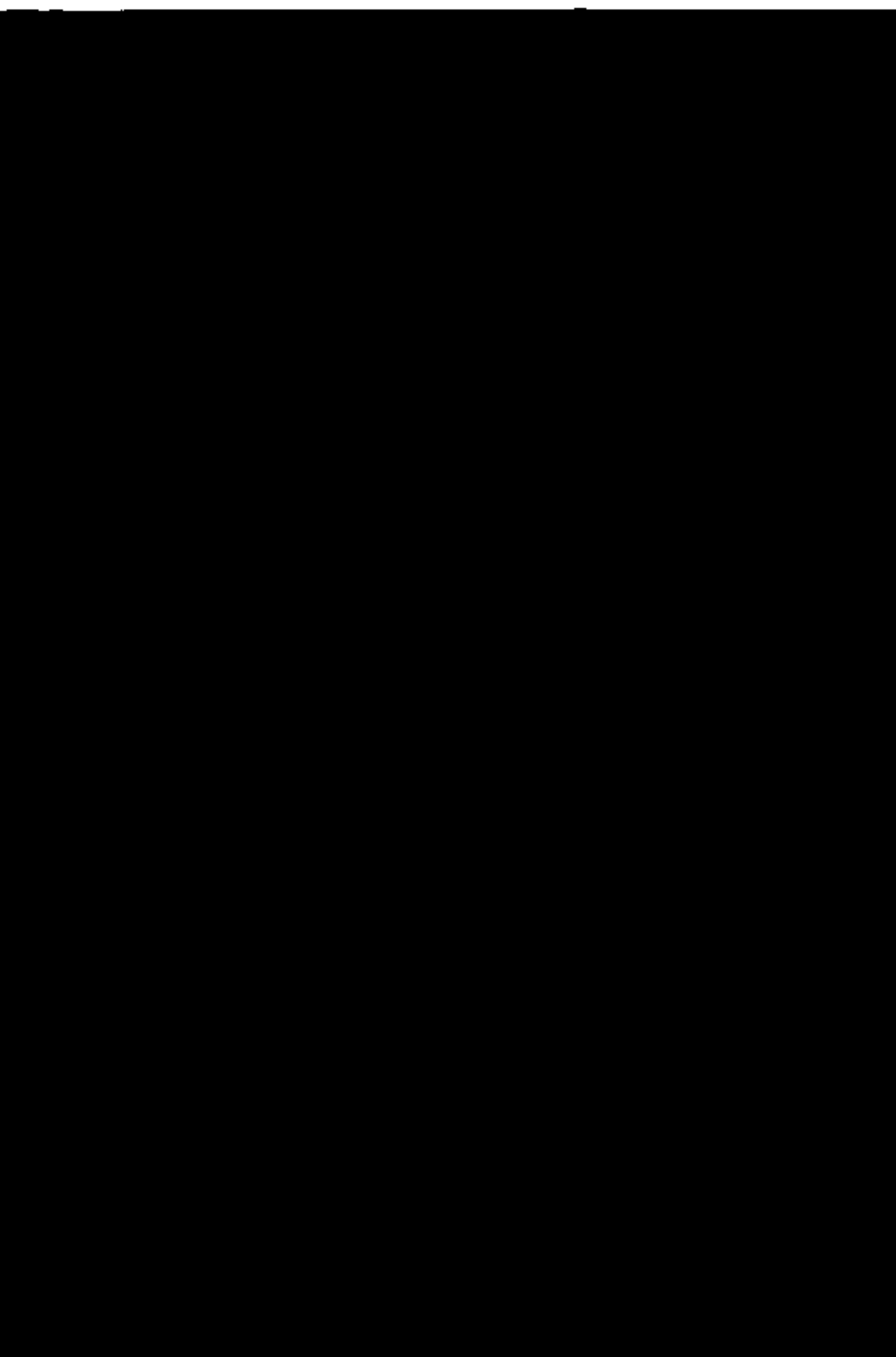
Catégorie	2007 (Mds €)	2007 (% PIB)
Total	100,0	10,0%
Soins de santé	100,0	10,0%

Les dépenses de soins de santé en France en 2007 ont été financées par les contributions sociales (65,0%), les impôts (25,0%) et les dépenses de santé publique (10,0%).





1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50
 51
 52
 53
 54
 55
 56
 57
 58
 59
 60
 61
 62
 63
 64
 65
 66
 67
 68
 69
 70
 71
 72
 73
 74
 75
 76
 77
 78
 79
 80
 81
 82
 83
 84
 85
 86
 87
 88
 89
 90
 91
 92
 93
 94
 95
 96
 97
 98
 99
 100
 101
 102
 103
 104
 105
 106
 107
 108
 109
 110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200
 201
 202
 203
 204
 205
 206
 207
 208
 209
 210
 211
 212
 213
 214
 215
 216
 217
 218
 219
 220
 221
 222
 223
 224
 225
 226
 227
 228
 229
 230
 231
 232
 233
 234
 235
 236
 237
 238
 239
 240
 241
 242
 243
 244
 245
 246
 247
 248
 249
 250
 251
 252
 253
 254
 255
 256
 257
 258
 259
 260
 261
 262
 263
 264
 265
 266
 267
 268
 269
 270
 271
 272
 273
 274
 275
 276
 277
 278
 279
 280
 281
 282
 283
 284
 285
 286
 287
 288
 289
 290
 291
 292
 293
 294
 295
 296
 297
 298
 299
 300
 301
 302
 303
 304
 305
 306
 307
 308
 309
 310
 311
 312
 313
 314
 315
 316
 317
 318
 319
 320
 321
 322
 323
 324
 325
 326
 327
 328
 329
 330
 331
 332
 333
 334
 335
 336
 337
 338
 339
 340
 341
 342
 343
 344
 345
 346
 347
 348
 349
 350
 351
 352
 353
 354
 355
 356
 357
 358
 359
 360
 361
 362
 363
 364
 365
 366
 367
 368
 369
 370
 371
 372
 373
 374
 375
 376
 377
 378
 379
 380
 381
 382
 383
 384
 385
 386
 387
 388
 389
 390
 391
 392
 393
 394
 395
 396
 397
 398
 399
 400
 401
 402
 403
 404
 405
 406
 407
 408
 409
 410
 411
 412
 413
 414
 415
 416
 417
 418
 419
 420
 421
 422
 423
 424
 425
 426
 427
 428
 429
 430
 431
 432
 433
 434
 435
 436
 437
 438
 439
 440
 441
 442
 443
 444
 445
 446
 447
 448
 449
 450
 451
 452
 453
 454
 455
 456
 457
 458
 459
 460
 461
 462
 463
 464
 465
 466
 467
 468
 469
 470
 471
 472
 473
 474
 475
 476
 477
 478
 479
 480
 481
 482
 483
 484
 485
 486
 487
 488
 489
 490
 491
 492
 493
 494
 495
 496
 497
 498
 499
 500
 501
 502
 503
 504
 505
 506
 507
 508
 509
 510
 511
 512
 513
 514
 515
 516
 517
 518
 519
 520
 521
 522
 523
 524
 525
 526
 527
 528
 529
 530
 531
 532
 533
 534
 535
 536
 537
 538
 539
 540
 541
 542
 543
 544
 545
 546
 547
 548
 549
 550
 551
 552
 553
 554
 555
 556
 557
 558
 559
 560
 561
 562
 563
 564
 565
 566
 567
 568
 569
 570
 571
 572
 573
 574
 575
 576
 577
 578
 579
 580
 581
 582
 583
 584
 585
 586
 587
 588
 589
 590
 591
 592
 593
 594
 595
 596
 597
 598
 599
 600
 601
 602
 603
 604
 605
 606
 607
 608
 609
 610
 611
 612
 613
 614
 615
 616
 617
 618
 619
 620
 621
 622
 623
 624
 625
 626
 627
 628
 629
 630
 631
 632
 633
 634
 635
 636
 637
 638
 639
 640
 641
 642
 643
 644
 645
 646
 647
 648
 649
 650
 651
 652
 653
 654
 655
 656
 657
 658
 659
 660
 661
 662
 663
 664
 665
 666
 667
 668
 669
 670
 671
 672
 673
 674
 675
 676
 677
 678
 679
 680
 681
 682
 683
 684
 685
 686
 687
 688
 689
 690
 691
 692
 693
 694
 695
 696
 697
 698
 699
 700
 701
 702
 703
 704
 705
 706
 707
 708
 709
 710
 711
 712
 713
 714
 715
 716
 717
 718
 719
 720
 721
 722
 723
 724
 725
 726
 727
 728
 729
 730
 731
 732
 733
 734
 735
 736
 737
 738
 739
 740
 741
 742
 743
 744
 745
 746
 747
 748
 749
 750
 751
 752
 753
 754
 755
 756
 757
 758
 759
 760
 761
 762
 763
 764
 765
 766
 767
 768
 769
 770
 771
 772
 773
 774
 775
 776
 777
 778
 779
 780
 781
 782
 783
 784
 785
 786
 787
 788
 789
 790
 791
 792
 793
 794
 795
 796
 797
 798
 799
 800
 801
 802
 803
 804
 805
 806
 807
 808
 809
 810
 811
 812
 813
 814
 815
 816
 817
 818
 819
 820
 821
 822
 823
 824
 825
 826
 827
 828
 829
 830
 831
 832
 833
 834
 835
 836
 837
 838
 839
 840
 841
 842
 843
 844
 845
 846
 847
 848
 849
 850
 851
 852
 853
 854
 855
 856
 857
 858
 859
 860
 861
 862
 863
 864
 865
 866
 867
 868
 869
 870
 871
 872
 873
 874
 875
 876
 877
 878
 879
 880
 881
 882
 883
 884
 885
 886
 887
 888
 889
 890
 891
 892
 893
 894
 895
 896
 897
 898
 899
 900
 901
 902
 903
 904
 905
 906
 907
 908
 909
 910
 911
 912
 913
 914
 915
 916
 917
 918
 919
 920
 921
 922
 923
 924
 925
 926
 927
 928
 929
 930
 931
 932
 933
 934
 935
 936
 937
 938
 939
 940
 941
 942
 943
 944
 945
 946
 947
 948
 949
 950
 951
 952
 953
 954
 955
 956
 957
 958
 959
 960
 961
 962
 963
 964
 965
 966
 967
 968
 969
 970
 971
 972
 973
 974
 975
 976
 977
 978
 979
 980
 981
 982
 983
 984
 985
 986
 987
 988
 989
 990
 991
 992
 993
 994
 995
 996
 997
 998
 999
 1000



... ..

F

d

g

le

d

S

c

v

d

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

LES FEMMES, LE
POUVOIR
DE DECISION.

le jardi
opon
p) a. c.
franc
toit m
p) a. c.
toit m
franc
p) a. c.
opon
le jardi

Res
les é
insée
camp
ux, fei
lécen
ACAV
ni
o) g
M/M
les
a
bér
alac
altes

Xpact
accr
e dé
favo
fém
yéd

es an
C
C
C

fr
fr
fr

fr
fr
fr

fr
fr
fr

fr
fr
fr

fr
fr
fr

fr
fr
fr

fr
fr
fr

fr
fr
fr

fr
fr
fr

fr
fr
fr

fr
fr
fr

fr
fr
fr

développement :

Assemblées Océaniques

- développer un système de respect des organismes afin de garantir le financement de l'Etat

Stratégies :

- Amener les ferments démographiques qui placent le nombre possible de parlementaires et syndicaux.

- Appliquer le droit national à toutes les instances internationales.

- Promouvoir une législation et un respect réservés aux ferments.

- Sensibiliser les contributeurs de la contribution à tous les niveaux.

Résultats obtenus :

- Insuffisance des ressources humaines et financières

- Réticence des contributeurs

- Manque de coopération internationale

- Difficultés de financement

- Manque de visibilité

- Manque de coordination

- Manque de suivi

- Manque de communication

- Manque de transparence

- Manque de responsabilité

- Manque de confiance

- Manque de respect

- Manque de solidarité

- Manque de coopération

- Manque de collaboration

- Manque de participation

- Manque de consultation

- Manque de concertation

- Manque de médiation

- Manque de négociation

- Manque de dialogue

- Manque de écoute

- Manque de respect

- Manque de confiance

- Manque de responsabilité

- Manque de coopération

- Manque de collaboration

- Manque de participation

- Manque de consultation

- Manque de concertation

- Manque de médiation

- Manque de négociation

- Manque de dialogue

- Manque de écoute

La Commission internationale de la femme a été créée en 1946 pour promouvoir l'égalité des sexes et le développement de la femme. Elle a été remplacée en 1995 par le Haut-Commissariat des Nations Unies à l'égalité des sexes.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies à l'égalité des sexes a été créé en 1995 pour promouvoir l'égalité des sexes et le développement de la femme. Il est dirigé par la Haut-Commissaire à l'égalité des sexes.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies à l'égalité des sexes a été créé en 1995 pour promouvoir l'égalité des sexes et le développement de la femme. Il est dirigé par la Haut-Commissaire à l'égalité des sexes.

Condition féminine

- développement de techniques qui touchant la professionnelle active ;

- développement des ONG et associations Condition Féminine

- organisation de l'information de création en 1988

- organisation de candidatures aux élections rédaction d'un candidat aux élections

- création le 07/03/88 Condition Féminine

- Le Ministère de l'Éducation nationale de promotion de la femme

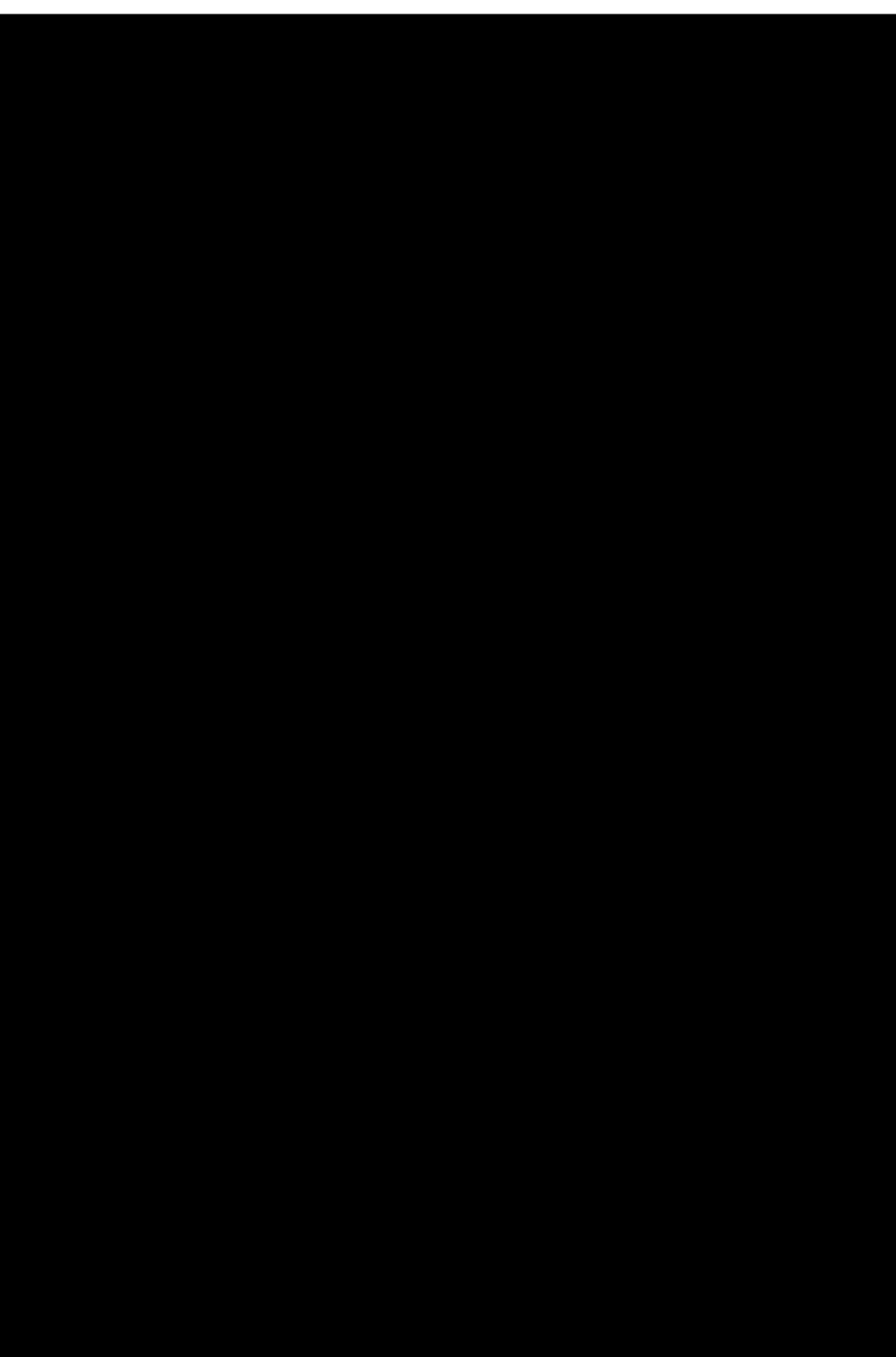
- La création par République au

- Assemblée Nationale

8 - LES
MECANISME
INSTITUTIONNELS DE
PROMOTION
LA FEMME

MOI Islam
MCCOF
as tradition

N'étant qu'un secteur de l'enseignement primaire des autres départements ministériels a été créé par le décret n° 1000 du 10/03/88



9 - LES FEMME
ET LES MEDIC

passance des journaux (am m m s) ...

Programmes

Plan National de Gestion de l'Environnement ...

Programme d'Action ...

Developper les politiques ...

Pratiquer la protection de l'environnement ...

Pratiquer la protection de l'environnement ...

Pratiquer la protection de l'environnement ...

Pratiquer la protection de l'environnement ...

Pratiquer la protection de l'environnement ...

Pratiquer la protection de l'environnement ...

prise en compte

des composantes

féminines de

l'analyse de

la mise en œuvre

du PNIG

Elaboration

de mesures

pour l'intégration

des femmes

dans le

processus de

planification

PNIG

adopté

en 1992

pour

la mise en œuvre

des politiques

de l'environnement

et de la santé

publique

à travers

des projets

de coopération

technique

entreprises et environnement
Plusieurs ONG spécialisées
qui intègrent les thèmes de
développement la SNV, Bois
Fund-Environnement-Projet
sur la Protection, la Cr
Fondation Camerou
Association des Femmes sur
Centre pour l'Environ
(CED) etc.

avec un volet "E"

5) Création de

d'environnement

programmes de

Protect, Health

International &

CONCLUSION

D'une manière générale, s'il est vrai que la plupart des actions de promotion de la femme ont été réalisées, il n'en demeure pas moins vrai beaucoup restent à faire sur un certain nombre de domaines particuliers à savoir :

La volonté politique devra d'avantage donner une priorité à la promotion de la femme.

Les moyens financiers et matériels restent insuffisants par rapport aux Politiques et Programmes mis en place dans les Domaines IA

La prise en compte de l'approche genre dans les projets et programmes dans les secteurs de développement.

Les politiques et programmes mis en place dans les Domaines IA en matière de promotion de la femme dans tous les secteurs seront-ils une réalité palpable, au grand bénéfice des femmes ?